

SÉMINAIRES D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'UADR0D OU L'UAMG04

Licence Droit appliqué à l'entreprise et Licence Gestion des ressources humaines

Des séminaires pour expliquer l'UA, connaître l'expérience professionnelle requise ainsi que la méthode de rédaction du rapport d'expériences :

- pour la LG03604A Droit appliqué à l'entreprise [UADR0D](#)
- et pour la LG03605A Gestion des ressources humaines [UAMG04](#)

Les auditeurs souhaitant valider la licence Droit-Economie-Gestion le parcours L3 **Droit appliqué à l'entreprise** (DAE) ou parcours **Gestion des ressources humaines** (GRH) doivent témoigner d'une expérience professionnelle de 1 an dans le domaine du diplôme visé.

A défaut, un stage de 6 mois devra être accompli, en sus de leur expérience professionnelle de 1 an (hors domaine) qui est requise pour tout auditeur du Cnam. Ce stage peut se faire en 2 temps (ex. 3 mois + 3 mois).

Pour le parcours L3 **Droit appliqué à l'entreprise** (DAE), les élèves doivent témoigner d'une expérience de traitement de questions juridiques soit dans le droit social (droit du travail et / ou de la protection sociale), soit le droit des affaires (droit des sociétés, baux commerciaux, contrats...), ou droit fiscal.

Pour le parcours **Gestion des ressources humaines** (GRH), le stage doit se dérouler dans un service de gestion des Ressources Humaines et dans le domaine de cette fonction (paie, rémunération, recrutement, gestion des emplois et des compétences, gestion des carrières, formation, relations sociales etc...).

L'expérience professionnelle ou le stage ne dispensent pas du rapport d'activité professionnelle.

Ce n'est pas un rapport de stage ; ce n'est pas non plus un mémoire.

Ce séminaire est là pour vous aider à comprendre l'exercice et vous aider dans la détermination des expériences à relater.

Liens de connexion des réunions en ligne les Lundi de 18h15 à 20h45:

inscription obligatoire : par_cnam.droit@Lecnam.net

Lundi 5 juin 2023 [Lien Teams](#) 18h15 à 20h45

Lundi 16 octobre 2023 [LIEN TEAMS](#) 18h15 à 20h45

Lundi 27 novembre 2023 [LIEN TEAMS](#) 18h15 à 20h45

Lundi 5 février 2024 [LIEN TEAMS](#) 18h15 à 20h45

Lundi 4 mars 2024 [LIEN TEAMS](#) 18h15 à 20h45

Lundi 22 avril 2024 [LIEN TEAMS](#) 18h15 à 20h45

Lundi 27 mai 2024 [LIEN TEAMS](#) 18h15 à 20h45

COURTE PRESENTATION VIDEO DE LA [LICENCE DAE](#)



16 janvier 2023 - 18h15
28 mai 2024

Sur internet
Paris Saint-Martin/Conté

Contact
EPN14 Droit et immobilier ; Cécile Chabas-Laquière
par_cnam.droit@Lecnam.net ; cecile.chabas-laquiere@lecnam.net ✉

Téléchargez pour 2023-2024, **les dates des séminaires** proposés dans le cadre de la **Licence DAE et RH** :

Pour télécharger toutes les dates : cliquez [ici](#).

LIRE la [notice](#) pour la rédaction du rapport d'expérience **UADR0D** et l'expérience professionnelle requise.

LIRE la [notice](#) pour la rédaction du rapport d'expérience **UAMG04** et l'expérience professionnelle requise.

 [Télécharger le powerpoint de présentation](#) de la Licence DAE

et [sa plaquette 2023](#)

<https://droit.cnam.fr/licence-droit-applique-a-l-entreprise-et-licence-gestion-des-ressources-humaines-1289805.kjsp?RI>